

## Cadre logique

Logique d'intervention		Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses
	Objectif général			
<b>OG</b>	<i>Lutter contre la criminalité transnationale dans les six pays du Sahel, en renforçant leurs dispositifs judiciaires, notamment en matière d'entraide judiciaire internationale.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction du nombre de zones d'insécurité sur les 6 pays</li> <li>- Augmentation de la capacité des Etats à fournir des services publics sur l'ensemble de leur territoire respectif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports des Nations unies</li> <li>- Rapports des instances du G5 Sahel</li> </ul>	<b>Volonté politique des 6 pays de combattre le terrorisme, la criminalité transnationale et l'impunité</b>
	Objectif spécifique			
<b>OS</b>	<i>Contribuer au renforcement du pilotage stratégique et opérationnel des services en charge de l'entraide judiciaire internationale dans chacun des six pays du G5 Sahel, plus le Sénégal, et à améliorer la coopération judiciaire et la lutte contre l'impunité.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du nombre de demandes d'entraide exécutées, et raccourcissement des délais d'exécution</li> <li>- Institutionnalisation des services de coopération et d'entraide judiciaire internationale dans les 6 pays, par voie réglementaire et élaboration et diffusion de circulaires de politique pénale sur la coopération internationale intégrant et décrivant le fonctionnement des services d'entraide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Statistiques du Ministère de la Justice sur le volume et le fonctionnement de l'entraide</li> <li>- Lois, décrets, arrêtés institutionnalisant les mécanismes d'entraide judiciaire</li> <li>- Circulaires instruisant les magistrats</li> </ul>	<p><b>Volonté des autorités judiciaires des 6 pays de collaborer et de faciliter l'entraide et la coopération judiciaire</b></p> <p><b>Leadership des ressources humaines aux postes décisionnels</b></p> <p><b>Transparence des circuits de coopération et d'entraide</b></p>
<b>Composante 1 : Renforcement des services et des acteurs responsables de l'entraide judiciaire pénale internationale</b>				
<b>Résultat 1</b>	Les services et les acteurs responsables de l'entraide judiciaire internationale dans			

	<p>chacun des six pays sont renforcés et contribuent à lutter contre l'impunité en améliorant le traitement des affaires criminelles, comportant des éléments d'extranéité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du nombre d'enquêtes conjointes, de commissions rogatoires et d'exécution de décisions en provenance des autres pays</li> <li>- Système d'information et base de données juridiques opérationnels dans chacun des 6 pays</li> <li>- Nombre de procédures communes, d'enquêtes conjointes transnationales exécutées avec la collaboration des parquets des pays concernés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports du MJ et des juridictions</li> <li>- Rapports d'EUCAP sahel, ONUDC et autres PTF</li> <li>- Rapports des services de police judiciaire</li> <li>- Etudes et rapports réalisés par les équipes du projet</li> </ul>	<p><b>Collaboration entre les services de sécurité intérieure et les institutions judiciaires dans le cadre de la lutte contre la criminalité transnationale</b></p> <p><b>Bases de données d'INTERPOL, WAPIS mises à jour par les services de police des 6 pays</b></p> <p><b>Meilleure maîtrise des affectations et des rotations des magistrats, greffiers, policiers –capitalisation des appuis</b></p> <p><b>Synergie avec les projets chaîne pénale des autres PTF</b></p>
<b>Sous composante 1.1 Institutionnalisation des services des BEPI dans les 6 pays</b>				
<p><b>Sous résultat 1.1</b></p>	<p>Les services des BEPI sont institutionnalisés dans les six pays.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du nombre de demandes (actes et type de procédures) d'entraide exécutées, incluant le ratio des saisines directes</li> <li>- Raccourcissement des délais d'exécution des demandes d'entraide</li> </ul>		
<b>Sous composante 1.2 : Renforcement des capacités et suivi des mesures</b>				

<p><b>Sous résultat 1.2</b></p>	<p>Les capacités des acteurs de la justice sont renforcées, en synergie avec les différents corps (police, gendarmerie, garde nationale, etc.) et les populations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'officiers de police judiciaire et de magistrats formés et en mesure d'appliquer les compétences acquises lors des formations dans leur travail quotidien (par catégorie et par sexe)</li> <li>- Nombre de formations déconcentrées réalisées</li> <li>- Taux d'exécution des campagnes de sensibilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports du MJ et des juridictions</li> <li>- Rapports d'EUCAP sahel, ONUDC et autres PTF</li> <li>- Rapports des services de police judiciaire</li> <li>- Etudes et rapports réalisés par les équipes du projet Rapports d'activité</li> <li>- Enquêtes sur la perception de la justice</li> </ul>	<p><b>Capitalisation de la formation spécialisée des magistrats et des autres acteurs, par des rotations moins fréquentes</b></p> <p><b>Collaboration effective des acteurs de la justice, de la sécurité intérieure et des justiciables, dont les victimes et témoins, dans les six pays</b></p>
<p><b>Composante 2: Coopération régionale et interconnexion des services</b></p>				
<p><b>Résultat 2</b></p>	<p>La coopération régionale entre les services responsables de l'entraide judiciaire est effective et est facilitée, par l'apport de l'assistance technique et par l'interconnexion des services entre eux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rencontres périodiques régionales</li> <li>- Plan stratégique et plan d'action annuel formalisant les actions au sein de la PCJS</li> <li>- Nombre de conférences de presse régionales des autorités judiciaires des 6 pays expliquant les moyens mis en place pour lutter contre la criminalité transnationale et l'impunité</li> <li>- Création d'une plateforme permettant l'interconnexion des services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports du MJ et des juridictions</li> <li>- Rapports d'EUCAP sahel, ONUDC et autres PTF</li> <li>- Rapports des services de police judiciaire</li> <li>- Etudes et rapports réalisés par les équipes du projet</li> <li>- Enquêtes sur la perception de la justice</li> </ul>	<p><b>Instauration de liens fonctionnels et de communications entre les ministres de la Justice, les magistrats (Parquet, siège, instruction) et les services de police judiciaire, des 6 pays</b></p> <p><b>Coopération des PTF actifs autour dans le secteur de la justice et de la sécurité intérieure au Sahel</b></p> <p><b>Gestion du changement dans le cadre de la mise en place de la plateforme</b></p>

permettant l'interconnexion des services d'entraide judiciaire des 6 pays

### Composante 3: Pilotage, gestion de projet et assistance technique

<ul style="list-style-type: none"><li>- Niveau d'exécution des composantes du projet</li><li>- Capacité à mobiliser des ressources de qualité</li><li>- Capacité à réaliser des activités en faveur des femmes et des jeunes filles dans les 6 pays</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rapports d'activités et autres documents réalisés par l'Opérateur du Projet et par l'assistance technique</li><li>- Etudes et rapports des experts et des OSC bénéficiaires</li><li>- Rapports de vérification et d'évaluation du projet</li></ul>	<p>Volonté des institutions judiciaires des 6 pays, d'institutionnaliser au sein des ministères de la Justice et des Parquet généraux, les 2 services d'entraide judiciaire</p> <p>Gestion de la communication interne et externe améliorée</p> <p>Gestion des interfaces entre les parties prenantes et les experts techniques sur l'harmonisation des pratiques en matière d'entraide judiciaire</p>
---	--	--